

Cour de France.fr

V. L. Bourilly (éd.)

Le mariage de Catherine de Médicis et d'Henri II d'après le journal d'Honorat de Valbelle

Première édition

V. L. Bourilly (éd.), *Honorat de Valbelle, Histoire journalière (1498-1539)*, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1985, 2 tomes.

Edité en ligne sur *Cour de France.fr*

Date : 1^{er} juin 2010

Adresse électronique : <http://cour-de-france.fr/article1575.html>

Comment citer ce texte

Le mariage de Catherine de Médicis et d'Henri II d'après le journal d'Honorat de Valbelle.
Extrait de : V. L. Bourilly (éd.), *Honorat de Valbelle, Histoire journalière (1498-1539)*, Aix-en-Provence, 1985, 2 tomes ; tome 1, p. 242-259. Extrait publié sur Cour de France.fr le 1^{er} juin 2010 (<http://cour-de-france.fr/article1575.html>).

Droits d'auteur

Le texte et les images, graphiques et tableaux sont protégés par les droits de propriété intellectuelle. Toute personne qui cite ou reproduit ce contenu ou une partie de ce contenu sans indication détaillée de la source peut être poursuivie comme contrevenante à la loi sur la propriété intellectuelle.

Remarques

Si un texte contient des illustrations, la table des illustrations se trouve en fin de texte; pour des raisons de droits, il est possible que seul une partie (ou aucune) des images n'ont été reproduites. S'il s'agit d'un texte réédité, le texte publié par Cour de France.fr peut différer très légèrement de l'édition originale. Les numéros de page indiqués entre parenthèses () indiquent dans ce cas la pagination de la première édition.

Cour de France.fr

Cour de France.fr est un site Internet scientifique dédié à la recherche sur la cour de France, de son apparition à sa disparition. Il sert de portail thématique et d'espace de publication pour des études et documents. Le site accueille des travaux de chercheurs de toutes les disciplines et langues et leur permet d'éditer ou de rééditer des études et articles qui concernent l'étude de la cour et de ses membres. Pour plus d'information et contact : redaction@cour-de-france.fr

V. L. Bourilly (éd.)

Le mariage de Catherine de Médicis et d'Henri II d'après le journal d'Honorat de Valbelle

Le document et son édition

Cet extrait du journal d'un bourgeois de Marseille, Honorat de Valbelle, constitue le témoignage le plus détaillé du mariage de Catherine de Médicis et d'Henri d'Orléans. La présente édition a été entreprise par V. L. Bourilly en 1913. Interrompu par la guerre, son travail restait inachevé et fut repris en 1979 par Roger Duchêne, professeur de littérature à l'université de Provence. Elle est basée sur l'original du journal conservé à la bibliothèque de Carpentras (n° 538) ; il lui manque les onze premières pages. Deux copies du manuscrit ont permis aux éditeurs de compléter le texte (BNF, f.fr. 5072, et bibliothèque Méjanès à Aix-en-Provence). La traduction du provençal vers le français a été assurée par L. Gaillard.

L'édition finale parut en 1985 en deux tomes ; elle eut un tirage très limité, raison pour laquelle nous publions l'extrait relatif au mariage de 1533 sur Cour de France.fr, avec l'aimable autorisation des Publications de l'Université de Provence. Les notes émanent de l'édition sauf celles mises entre crochets ; les intertitres ont été insérés par nos soins.

Les préparatifs

[242]

Le 12 août 1533, le duc d'Albany¹ arriva ici, on le logea à la maison du Commandeur Boniface et, à son arrivée, de grands honneurs lui furent rendus aussi bien par les consuls que par les capitaines des galères tels le Baron, son frère Magdalon, le capitaine Janas et, d'une manière générale, par beaucoup d'autres.

La même année, le 15 août, jour de Notre-Dame, mourut Raphaël Rostan et on l'ensevelit à Saint-Martin. Dieu lui fasse miséricorde car c'était un excellent marin, ce dont je le loue.

Le dimanche 17 août de la même année, arriva Monsieur de Montmorency, alias le Grand Maître de France². À son arrivée, Monsieur le viguier, les consuls et plusieurs notables lui rendirent de grands honneurs, de même que les capitaines des galères et, pour que ces honneurs soient plus grands encore, dix-sept galères allèrent jusqu'à Arenc où, à grand renfort d'artillerie, elles l'accueillirent triomphalement. Arrivé à Marseille, il se logea en sa maison qui était celle de frère Bernardin, sur le quai. Sachez qu'avec lui, tout autant qu'avec Monsieur le Duc d'Albany, arrivèrent tant de seigneurs que la quasi-totalité de la ville fut

Cour de France.fr

Documents, études et ressources scientifiques pour la recherche sur la cour de France, de ses origines au 19^e siècle.

<http://cour-de-france.fr>

embarrassée pour les loger. En outre, arrivèrent plusieurs charrettes chargées d'or et d'argent destiné à payer les soldats.

[243]

Le mardi 26 août de la même année, notre escadre partit. Elle se composait de dix-huit galères³, d'un brigantin et d'une frégate, bien équipés de tout le nécessaire. Elle avait pour capitaine général Monsieur le duc d'Albany qu'accompagnaient plusieurs gentilshommes. De l'avis général, ils vont chercher le Pape et doivent l'amener ici. Dieu leur permette de mener à bien cette mission qui apportera honneur et profit à la chrétienté qui en a besoin ! Sachez que, dès ce moment, on commença [à édifier] l'estrade proche de la place Neuve, destinée à accueillir le Pape et le Roi. Dieu leur donne la grâce que tout se passe parfaitement !

Le jeudi 28 août, Monsieur le Grand Maître partit avec toute sa suite de seigneurs pour aller au-devant du Roi et de la Reine qui, d'après ce qu'on dit, doivent le retrouver à Avignon⁴ d'où le Roi doit venir à Marseille, et le gros galion de Servian, qui était nolisé pour suivre les galères, partit de même.

J'ai vu faire à Monsieur le Grand Maître une chose digne d'éloge. Plusieurs compagnons qui étaient venus pour jouer du tambourin ne plurent pas à ceux qui étaient chargés de les recruter et ils les congédièrent. Ils en étaient au désespoir et, à la requête du Baron d'Orcières, procureur du pays, qui parla à Monsieur le Grand Maître et lui remontra qu'on avait eu tort de les congédier et de les renvoyer sans argent, puisqu'on les avait fait venir, le Grand Maître ordonna qu'on paye à chacun exactement ce qu'il méritait. Ceux qui étaient venus du plus loin eurent trois testons, les autres deux et ceux qui étaient venus de plus près un teston et chacun fut ainsi satisfait. On en mit une bonne partie sur le galion de Servian et, tout bien compté, c'est plus de 300 écus que leur fit distribuer Monsieur le Grand Maître et cette grande aumône les préserva d'aller dépouiller les passants et d'être pendus par la gorge. C'est pourquoi je dis qu'il a très bien agi.

Le Grand Maître alla à Avignon à la rencontre du Roi et presque tous les grands seigneurs qui étaient venus à Marseille firent de même⁵. Quelques jours après, il revint ici et, le mercredi 17 septembre, Monsieur le Grand Maître

[244]

s'en alla au-devant du Roi, qui, selon la rumeur publique, était allé à Aigues-Mortes⁶ voir courir les taureaux ; presque tous les seigneurs y allèrent avec lui et je vous assure qu'ils furent bien mouillés.

Je vous dis, en outre, que la Reine était auprès du Roi avec Monseigneur le Dauphin, ses deux frères Orléans et Angoulême, ses deux filles Marguerite et Madeleine, et, pour abrégé, tout le sang royal et, outre celui-ci, je ne crois pas qu'il soit demeuré en France un seigneur et que tous ne soient pas venus accompagner le Roi.

Le samedi 20 septembre, le Grand Maître s'en retourna et avec lui tous ceux qui l'avaient accompagné et je vous assure que, s'ils étaient partis avec de l'eau, c'est avec de l'eau qu'ils s'en retournèrent, car la pluie ne leur fit point défaut à l'aller comme au retour.

Le 11 septembre de la même année 1533, arrivèrent des nouvelles officielles, disant que le capitaine André Doria avec 15 galères, des nefes et des caraques avait ravitaillé Coron⁷ qu'assiégeait le Grand Turc. Tout en faisant ce ravitaillement, il avait enlevé au Turc 100 bombardes, tué beaucoup de monde, tant sur terre que sur mer, mis en fuite environ 60 galères et d'autres grands navires qu'y avait envoyé le Grand Turc. Pour couper court, Doria avait eu l'honneur et l'avantage de recouvrer les 2 nefes que l'escadre du Grand Turc lui avait prises, ce qui lui fit grand honneur. D'après ce qu'ont écrit ceux qui ont envoyé des nouvelles, Doria a pris 20 galères turques et 200 hommes, ce qui est une belle victoire.

Au mois de septembre de la même année, les documents de la ville qui, depuis longtemps, étaient rangés contre le mur des nouvelles archives, année par année, depuis l'an 1475 jusqu'à la présente année 1533, furent enlevés par les nouveaux consuls qu'on venait de désigner, et qui s'appelaient le noble Jean Cépède, le seigneur Jean Ferlet et le troisième []⁸. On les transporta aux vieilles archives du Saint-Esprit, de sorte qu'on peut évoquer le proverbe populaire : « Au bout de cent ou de mille ans toute eau retourne à son courant ». Elles avaient quitté les archives du

[245]

Saint-Esprit, elles y retournent et y resteront tant qu'il plaira à Dieu. Sachez que le Roi, c'est-à-dire ses gens, ont fait aménager le local où étaient ces archives, et l'on dit communément que ce sera la Chambre du Roi. Quoi qu'il en soit, on a fait réparer l'Hôtel de Ville qui est beau à voir. Ce sera magnifique et, avec le temps, profitable à la ville, car elle en avait bien besoin. Je vous assure qu'on y fait de gros frais, mais celui qui les a faits a beaucoup d'argent. On a fait également beaucoup de frais pour la maison du Roi. C'est le Roi qui a tout ordonné et c'est Jacques Bonhomme qui paye tout.

On ne saurait parler de la dépense que l'on fait à la place Neuve ; selon l'estimation commune, elle dépassera trois mille écus tant en maçonnerie qu'en charpente, plâtrerie et peinture. Je vous assure que c'est là un grand ouvrage ; les uns disent qu'on le conservera, d'autres qu'on le détruira rapidement, la fin nous fera voir qui a raison, mais moi, je dis que, si devant la maison de Vassal et de ses voisins, la rue n'était pas si étroite, tout pourrait rester ainsi, mais, à mon avis, c'est ça qui fera tout démolir.

Sachez que l'on fait communiquer par des portes la maison qui appartenait au frère Bernardin, et qui est maintenant celle du Grand Maître, avec la maison de Jean Blancard. À partir de cette maison, on établit un pont qui traverse la rue et va rejoindre la maison de Vassal où, de part et d'autre, on a ouvert des portes, de telle sorte qu'on pourra aller de la place Neuve au Port de maison en maison, tout au moins du côté du quai. On a fermé toute la place Neuve, en laissant deux portes l'une au levant, l'autre au couchant, et toute

l'ouverture extérieure de la place sera couverte avec des poutres et des planches pour qu'on puisse aller s'y promener tout autour ; on a construit deux escaliers à l'entrée de la place pour descendre et monter et toute la largeur du quai sera couverte tout au long de la rue de Vassal. On a construit un pont sur le quai entre la maison de Messire Jean Blancard et celle de Vassal. C'est par ce pont que doit monter le Pape lorsqu'il arrivera, et descendra des galères. Ce pont s'avance loin dans la mer. Il a été construit de

[246]

pierres, de chaux et de sable, et, sur la terre comme sur le port, il est couvert de planches.

Pendant ce mois de septembre, il se leva un si gros temps que, dans le domaine des héritiers d'un Marseillais nommé Berton Marcel, situé près de l'Huveaune, trois hommes qui vendangeaient, craignant le (mauvais) temps, rentrèrent dans la maison et fermèrent les portes. La foudre y tomba, les tua tous les trois, et c'était grande pitié, que de les voir puant horriblement le soufre.

L'accueil des participants

Le lundi 22 septembre, le cardinal de Bourbon arriva ici et on le logea dans la maison de Jean Arvieux, près du puits que l'on appelle la fontaine judaïque.

Le mardi 23, arriva Monsieur le Grand Chancelier de France qui était cardinal et légat de France. À son arrivée, on lui rendit de grands honneurs, autant avec l'artillerie du grand terre-plein qu'avec les pièces qui furent placées sur la porte royale. Plusieurs personnes de qualité allèrent à sa rencontre ; on le logea dans la maison des héritiers du patron Servian et l'on construisit un pont par lequel le Chancelier quittera la maison de Servian et entrera aux Augustins sans passer par la rue. Ce jour-là, arrivèrent Madame la Grande Maîtresse⁹ et Madame la Grande Maréchale¹⁰ accompagnées de plusieurs dames, et on les logea à []¹¹.

Il est à noter que, pour la réunion que doivent tenir le Pape et le Roi de France, arrivèrent à Marseille les ambassadeurs suivants : d'abord l'ambassadeur de l'Empereur¹², puis celui des Vénitiens¹³ et du duc de Ferrare¹⁴ et, pour abréger, il n'y eut prince dans la chrétienté, tant ecclésiastique que séculier, qui n'y envoyât son ambassadeur ou n'y vînt personnellement. Ils remplissaient tout Marseille. Les rez-de-chaussée et les boutiques étaient transformés en écuries. En outre, le Roi avait donné des ordres aux habitants de sorte que tous les villages proches ou éloignés de Marseille étaient encombrés par les chevaux des seigneurs. Jamais on n'en avait vu un tel nombre, et personne n'en connaît la raison, mais la fin nous la fera bien voir. Dieu, par sa sainte grâce fasse que cela soit pour le bien et utile à la sainte foi chrétienne. Je vous jure, sur ma foi, qu'elle

[247]

en a grand besoin, car les Infidèles la persécutent fort et, en particulier, ce chien de Grand Turc, et aussi cette secte luthérienne qui vient de se former et perturbe grandement l'Église,

à tel point que, si les seigneurs temporels ne la font cesser par la force, on peut craindre que le clergé ne disparaisse, ce qui arrivera *propter tantas commendas*¹⁵. Les biens de la sainte Église qui devraient être distribués ne le sont pas. Bien au contraire, on les donne à des cardinaux dont beaucoup ne disent pas la messe et à peine les Heures, tandis que les pauvres prêtres, qui servent bien Dieu, n'en ont rien. C'est pour toutes ces raisons que moi, je conclus que *propter peccata veniunt aversa*¹⁶, l'Église ne peut périr mais ses ministres peuvent souffrir.

Le mercredi 24 septembre, arriva à Marseille le Marquis de Saluces. On l'envoya chez moi et, pour le loger avec sa suite, il fallut percer ma chambre et établir la garde-robe dans la chambre du compère Jaumet Monthavan. Ils firent leur cuisine dans la maison de Claudin Baylier, de sorte qu'ils encombraient partout. Le marquis dormait dans ma chambre et mangeait dans ma salle et je vous assure que sa suite était si importante que dans toute la cour il n'y avait point sa pareille.

Le vendredi 26 septembre, Madame de Vendôme¹⁷ arriva, fort bien accompagnée de demoiselles avec quatre carrosses¹⁸ ; on la logea dans la maison de Jean Hus et Monsieur de Vendôme, qui était arrivé longtemps avant, fut logé à la maison des héritiers de Messire Renaud Altovito, qui est près du puits de la fontaine judaïque.

Ce jour-là, la grosse nef qu'on appelait « La grande maîtresse » était dans le port de Toulon lorsque, au jour qui vient d'être dit, le 26 septembre, il se leva une tempête de tonnerre et de pluie de sorte que la foudre tomba du ciel dans cette nef qui, ainsi brûla entièrement jusqu'à la carène. Ce fut une grande perte, car cette nef était grosse comme une caraque, bien garnie d'artillerie au point qu'il n'existait pas à Gênes de semblable caraque.

Pour en revenir à la venue du Pape et à celle du Roi, sachez que ce dernier vint de Paris à Lyon¹⁹ où il demeura quelque temps avec la

[248]

Reine, ses trois fils, ses deux filles et la plupart des seigneurs de France. Il décida ensuite d'aller à Notre-Dame du Puy et de là il reprit la route et se rendit à Toulouse d'où il repartit à travers le Languedoc, de ville en ville et de château en château jusqu'à Nîmes, d'où il vint à Avignon où il retrouva la Reine et ses enfants venus par le Rhône. Ils y restèrent plusieurs jours puis le Roi partit avec toute sa suite. Il passa la Durance²⁰ et vint à Arles où il passa plusieurs jours puis il s'en vint à Martigues²¹ et, de château en château, jusqu'à Marignane²² où il résida neuf jours au château. Il reprit la route et alla loger à Gardanne²³ et, de là, à Trets puis à la Sainte-Baume. Il revint par Auriol d'où il alla dormir à Aubagne et, le mercredi 8 octobre 1533, il dîna à son jardin près de Marseille²⁴. Après le dîner, il quitta le jardin avec ses trois fils et ses filles ; il monta sur un bateau plat qui était venu charger du foin et débarqua près de la maison de Messire Jean Blancard. Il monta ensuite à la maison, ou plutôt le palais, qu'on avait fait préparer pour le Pape sur la place Neuve, encore plus magnifique qu'on ne saurait le dire, et de là, de maison à maison, il alla jusqu'à la sienne,

près de la Loge. Il descendit ensuite avec ses trois fils et plusieurs seigneurs tels que le cardinal de Lorraine, le seigneur de Murette et plusieurs autres ainsi que des dames, puis il s'embarqua et alla voir la forteresse d'If. Il revint ensuite coucher à Marseille et, le lendemain, le jeudi 9 octobre, après le dîner, il monta à cheval et retourna à Aubagne où la Reine l'attendait. On ne saurait parler de tous les seigneurs de sa suite, car ils seraient trop longs à nommer.

Le samedi 11 octobre, le Pape arriva à Marseille vers huit heures du matin sur la galère de Monsieur le Grand Maître qui était ornée, en particulier, d'un auvent de brocard d'une telle richesse qu'on en saurait dire plus. La tente était de damas rouge, vert et jaune et tous les marins et la chiourme étaient habillés de damas rouge, vert et jaune. Les bannières de la galère étaient brodées de somptueuses fleurs de lys en soie d'un grand prix. Quant à l'artillerie qui tira, aussi bien de cette galère que des autres et aussi de

[249]

la ville, on n'en saurait parler, car, à la voir et l'entendre, on se serait cru en paradis. Lorsque la galère fut au milieu du port, on vit venir une frégate ou plutôt une sapine²⁵ pour prendre le Pape. Celle-ci était couverte de damas avec, en son milieu, une somptueuse tente. Le Pape devait y pénétrer, mais il lui plut de s'asseoir à côté et, quand il eut descendu de la galère sur cette sapine, elle se mit en route et vint le débarquer au jardin du Roi où se trouvaient le légat d'Avignon, les cardinaux de Bourbon et de Lorraine ainsi que celui de Gramont²⁶, deux autres cardinaux italiens et plusieurs archevêques, évêques et abbés tant français qu'italiens avec de grands seigneurs de la Cour qui lui souhaitèrent la bienvenue. C'est dans ce jardin qu'il dîna. Des trompettes, des clairons, des hautbois et de tous les autres instruments dont on y jouait, on ne saurait rien dire, on se serait cru au paradis terrestre. Les dix-huit galères qui étaient allés le chercher, comme vous l'avez appris déjà, s'en retournèrent toutes en parfait état. Avec elles il y en avait quatre de Rhodes qui les avaient accompagnées ainsi que neuf galères espagnoles qui les escortèrent jusqu'aux îles.

Les Entrées

Sachez que l'après-midi, le Pape se rendit à Saint-Victor où il soupa et dormit et, le lendemain, le dimanche 12 octobre, il fit son entrée à Marseille. Il revint au jardin du Roi d'où il s'embarqua sur la sapine qui l'avait amené à terre avec les deux fils du Roi, c'est-à-dire Messieurs d'Orléans et d'Angoulême. Cette sapine était couverte de brocard de velours, elle était surmontée d'une haute tente et elle fit route vers Marseille pour qu'il y fasse son entrée. On ne saurait décrire la somptuosité du cortège des cardinaux et des autres prélats, archevêques, évêques et abbés ainsi que des gentilshommes de la Cour et de tout le royaume. Ainsi accompagné, il vint débarquer à la première palissade²⁷, la plus proche des Augustins. Sachez qu'au bas de la maison des héritiers d'Antoine Albertas, à l'angle de la palissade vers le levant, le Pape avait préparé le *corpus domini* avec tant de grandeur et

d'authenticité qu'on n'en peut parler davantage. C'est là que descendit le Pape tenant par la main les deux fils du Roi, Orléans et Angoulême, et une fois à terre il

[250]

prit le *corpus domini* qui fut placé sur une blanche haquenée et couvert de drap d'or, dans un ostensor surmonté, selon la coutume, d'une croix d'or, et précédé de la clochette, il se mit en route pour le porter à la Major qui est la principale église de la ville. Les ordres [religieux], Observantins, Carmes, Augustins, Prêcheurs, marchaient en tête selon l'usage, puis venaient les paroissiens de Saint-Martin suivis de tous les autres, les moines de Saint-Victor portant son buste avec chacun en main un reliquaire. Venaient ensuite les Messieurs de la Major, puis le *corpus domini* entouré par les gardes du Roi portant chacun une torche de quatre livres, puis Notre Saint-Père le Pape porté par ses estafiers sur une chaise de velours rouge, la tête sous un dais de brocard porté par les principaux seigneurs, et, de moment en moment, il donnait la bénédiction à la foule. Devant le Pape marchaient tous les nombreux gentilshommes de la Cour ainsi que les quatorze cardinaux, les archevêques, les évêques et les abbés au nombre d'environ cinquante ou soixante. Les cubiculaires et les massiers²⁸ précédaient le Pape. À ses côtés s'avançaient Monsieur d'Orléans et son frère d'Angoulême avec tout le restant de la Cour, celle du Roi aussi bien que celle du Pape. Tous en bon ordre et avec dévotion s'en furent à la Major où ils portèrent le *corpus domini* et dirent les vêpres. Après vêpres, le Pape avec la plus grande partie de ceux qui l'accompagnaient quitta la Major et vint à son nouveau palais de la place Neuve où il logea.

Pour [vous] dire par quelles rues passèrent le Pape et le *corpus domini*, sachez que le Pape et tous ceux qui l'accompagnaient partirent du carrefour situé entre la maison de Madame Madeleine²⁹ et celle des héritiers d'Antoine Albertas. Devant la porte de Maître Jean Pedissa, la ville fit placer sur un pilier une salamandre qui crachait du feu par ses deux yeux. La procession passa au carrefour de Bigarde, puis à celui de Massatel, devant la maison d'André Manet et devant Saint-Jaume³⁰, puis le long de la rue Droite vers les Accoules. À [partir de] là jusqu'à la Major, tout était orné comme le jour du *corpus domini*. Au retour, le Pape passa par la rue des Changeurs³¹ et tout était fermé selon la coutume.

[251]

Le lundi 13 octobre 1533, à 3 heures de l'après-midi, le Roi fit son entrée. De vie d'homme, aucun n'eut plus de magnificence, à cause de la présence des pairs de France³². J'en ai, moi-même, compté dix qui portaient l'ordre et, parmi eux, Monsieur de Vendôme et le comte de Saint-Paul, Monsieur le Grand Maître, Monsieur de Brion, l'amiral, le seigneur Renzo, le marquis de Lorraine, fils du duc, le comte de Nevers³³, le marquis de Saluces. Pour abrégé, ainsi que chacun peut le penser, toute la fleur de France était là car, pour lui faire honneur, chacun s'était efforcé d'y venir. Dans ce défilé se trouvaient aussi seize cardinaux ; je nommerai ceux dont j'ai pu savoir les noms, d'abord le légat d'Avignon, le Grand Chancelier de France, le cardinal de Gramont, le cardinal de Lorraine, le cardinal de Bourbon, le cardinal

San Severino³⁴, le cardinal de Médicis, le cardinal de Tournon, le cardinal dit des Quatre-Saints³⁵, le cardinal de Trivulce, le cardinal observantin dit de Sainte-Croix³⁶, le cardinal Salviati³⁷, le cardinal vénitien Crevello³⁸ et le cardinal Ridolfi³⁹. Le Roi fit son entrée entre les cardinaux Ridolfi et Salviati.

Pour cette entrée il était précédé d'un grand nombre de gentilshommes et, à leur suite défilaient, en bon ordre, sa garde, puis les archers tout couverts d'orfèvrerie, suivis de douze gentilshommes, la hache à la main, en belle ordonnance. Le Roi venait après, entre deux cardinaux, suivi, en plus de ses deux enfants Orléans et Angoulême, par plusieurs seigneurs tels le marquis de Saluces et plusieurs autres. Ainsi accompagné, il descendit à la place Neuve, au palais qu'on avait construit pour le Pape et, quand il y fut, il monta à la salle et vint faire l'acte d'obédience accoutumé qui consiste à baiser les pieds du Pape. Celui-ci le releva, puis ils eurent un entretien et restèrent un bon moment à parler ensemble. Le Roi s'en fut ensuite en son logis et le Pape demeura dans son palais.

Le mardi 14 octobre, on fit proclamer de fermer les boutiques pour que chacun se prépare à aller à la rencontre de la Reine qui venait de la bastide de Monsieur le Maître près de Sainte-Marguerite et pour ordonner aux capitaines de

[252]

ville⁴⁰ de disposer leurs gens en ordre, ce qui fut fait, et tous virent à sa rencontre. Ainsi firent les consuls, l'assesseur et plusieurs notables de la ville qui les accompagnaient, ce qui offrait un beau spectacle. Les gentilshommes de la Cour⁴¹ en étaient aussi, de sorte qu'il ne resta aucune personne de qualité qui n'allât à sa rencontre, comme le veut la règle. Madame de Vendôme, Madame la Grande Maîtresse, Madame l'Amirale⁴² et toutes les dames qui accompagnaient montèrent, qui dans des carrosses, qui sur des haquenées ou des mules, et elles allèrent à sa rencontre comme le voulait l'étiquette. Vers les trois heures, la Reine et Monsieur le Dauphin arrivèrent à Marseille et firent leur entrée par la porte Royale, car c'est à partir de là qu'on avait commencé à couvrir [la rue] et il en était ainsi jusqu'à la Loge, c'est-à-dire la maison du Roi. Quant à la manière dont se déroula cette entrée, sachez qu'en tête marchaient les consuls et les assesseurs tous habillés de velours noir avec leurs chaperons de velours pers⁴³, ce qui était beau à voir. Habillés avec un luxe inouï, les gentilshommes de la Cour les suivaient et, derrière eux, marchaient, en bon ordre, un grand nombre d'archers avec leurs hoquetons⁴⁴ d'orfèvrerie.

Après les archers venaient les gardes du Roi qui étaient des Suisses fort gaillards, puis deux cents gentilshommes avec des robes de velours, marchant quatre par quatre, chacun ayant en main sa hache d'armes, ce qui, je vous l'assure, était fort beau à voir. Venait ensuite le sang royal, tels Monsieur de Vendôme, Monsieur de Saint-Paul, le comte Claude, sénéchal, le marquis de Lorraine, le comte de Nevers, le marquis de Rothelin⁴⁵, l'amiral, c'est-à-dire Monsieur de Brion, le seigneur Renzo, Monsieur de Barbezieux, presque tous arborant l'ordre, c'est-à-dire les coquilles de Saint-Michel. Après les seigneurs de sang royal, venaient

huit cardinaux qui précédaient la Reine et deux qui marchaient à ses côtés, dont l'un était le cardinal de Lorraine et l'autre, le cardinal de Bourbon : le cardinal de Trivulce, le cardinal des Quatre-Saints, le cardinal de Saint-Séverin, le cardinal de Médicis, le cardinal de Tournon, le cardinal Salviati, le cardinal de Sainte-Croix précédaient la Reine qu'accompagnait Monsieur le Dauphin chevauchant à côté de son char de

[253]

triomphe :

Madame Madeleine, première fille du Roi était avec la Reine et, derrière elles, chevauchaient côte à côte Monsieur le Grand Maître, Monsieur de Barbezieux et plusieurs autres seigneurs. Après la Reine et dans un autre carrosse, s'avançaient Madame de Vendôme et Marguerite, une fille du Roi. Venaient ensuite deux carrosses recouverts de drap d'or transportant plusieurs dames et filles de grands seigneurs. Après ces quatre carrosses venaient environ trente demoiselles montées sur de somptueuses haquenées, si richement revêtues (les dames aussi bien que les haquenées), que c'était une chose incroyable pour quiconque ne l'a pas vu. Ainsi formé, le cortège alla descendre à la maison du Roi au milieu des salves que lui offrit la ville à partir de la porte Royale, aussi bien que de celles des escopettiers communaux qui précédaient la Reine avec les quatre enseignes de la ville, les quatre capitaines et leur belle et nombreuse compagnie qui faisait plaisir à voir.

Le jeudi 23 octobre, vers 4 heures de l'après-midi arriva la duchesse d'Urbain⁴⁶ ; il est impossible de décrire l'accueil triomphal que lui fit le Roi, car il ne fut si grand seigneur qui n'allât à sa rencontre. Elle avait dîné à Aubagne et montait une haquenée rousse toute couverte de brocard. De ses vêtements, on ne saurait rien dire tant ils étaient somptueux, et elle faisait conduire par la bride six haquenées sans homme, ni femme dessus, toutes couvertes de velours rouge, et l'une d'entre elles d'un brocard si magnifique qu'on n'en peut dire davantage. Accompagnant la duchesse, venaient douze demoiselles sur des haquenées fort luxueuses. La garde du Roi et du Pape les entourait, ce qui constituait un plaisir pour les yeux. Venait ensuite, un carrosse couvert de velours noir, et les chevaux qui le traînaient étaient montés par deux pages fort luxueusement habillés. Les pages du cardinal de Médicis étaient montés sur de gros coursiers, si richement vêtus, eux et leurs chevaux, que c'en était incroyable. Ce sont les clés de Saint-Pierre qui payent tout. La duchesse venait de Nice car nos galères l'avaient débarquée là-bas de leur premier voyage, puis elles étaient allées chercher le Pape.

Le mariage

[254]

Le mardi 28 octobre de la même année, Monseigneur le duc d'Orléans, second fils de France, épousa la duchesse d'Urbain, selon le cérémonial que vous allez entendre. Le matin de ce jour, vers 11 ou 12 heures, Monsieur le Dauphin et Monsieur d'Orléans quittèrent leur logis

de la maison du Roi, et vinrent trouver notre Saint-Père le Pape Clément qui était logé dans l'ancienne maison de frère Bernardin attenante à son palais. Monsieur le Dauphin et Monsieur d'Orléans étaient accompagnés de plusieurs seigneurs de la Cour tels Monsieur de Vendôme, Monsieur de Saint-Paul, Monsieur le Grand Maître et plusieurs autres grands seigneurs. Le Roi venait après eux, habillé de satin blanc, et sa robe, entièrement brodée d'or, de perles, et de pierres précieuses était d'une somptuosité impossible à décrire. Il conduisait l'épousée, c'est-à-dire la duchesse, vêtue d'une robe de brocart et d'un corselet d'hermine tout couvert de perles et de pierres précieuses. Elle portait sur sa tête une coiffe de broderie, garnie de superbes pierres précieuses si riches qu'on n'en peut dire plus et la plus somptueuse des couronnes ducales. Le Roi la conduisait par le bras, en grande pompe et magnifiquement. La Reine venait après, pareillement habillée de brocart, avec des perles, des diamants et toutes sortes de pierres précieuses si magnifiques qu'on ne les peut décrire. Toutes les dames de la Cour la suivaient, somptueusement parées et, avec elles, tous les princes, c'est-à-dire le sang royal, arborant tous l'ordre, et je vous assure que c'était là un triomphal spectacle. De maison en maison, ils allèrent ainsi de la maison du Roi jusque dans le palais du Pape, et lorsqu'ils s'y furent rangés, celui-ci maria le duc d'Orléans et la duchesse, et, cela fait, le cardinal Salviati chanta la messe. Tout cela se fit dans la chapelle papale du palais que le Roi avait fait dresser sur la place Neuve. Cela fait, les galères tirèrent une incroyable quantité de salves d'artillerie.

En outre, avant qu'il se marie, le Roi arma chevalier le duc d'Orléans. Tout cela achevé, chacun se retira en sont logis. On ne saurait rien dire des instruments, trompettes aussi bien que hautbois, des musiciens et des chants de

[255]

toutes sortes ; la mélodie en était fort belle et elle dura tout le jour. Cette nuit-là, le duc d'Orléans et la duchesse d'Urbin dormirent ensemble.

Dernières cérémonies et départs

Dans l'après-midi du 31 octobre, partirent Messeigneurs le Dauphin, Orléans et Angoulême, tous trois frères, et fils de France. Avec leur suite, ils s'en allèrent à Aix en compagnie des grands seigneurs, et je vous assure qu'ils furent fort mouillés, car ce jour-là, il plut beaucoup. D'après ce qu'on dit, on les logea dans la maison de Monsieur le secrétaire Milan.

Le samedi 1^{er} novembre, le Pape Clément dont on a déjà parlé, fit chanter une messe. C'est le cardinal Salviati qui la célébra dans la somptueuse chapelle installée sur la place Neuve. Le Roi, la Reine et tous les Princes du sang arborant l'ordre, y assistèrent. C'était vraiment magnifique. Quant aux autres gentilshommes qui s'y trouvaient, on ne saurait décrire la magnificence de leurs vêtements. La magnificence française et la somptuosité que déployèrent les ambassadeurs qui vinrent de toute la chrétienté furent telles qu'il n'est ni plume, ni langue qui les puisse décrire.

En face d'eux, était le clergé dont j'aurais dû parler d'abord, cardinaux, archevêques, évêques, abbés, protonotaires et toute leur suite, si somptueuse qu'on ne saurait en dire plus. La messe dite, le Pape fit ouvrir la fenêtre de la chapelle la plus rapprochée de l'autel du côté du levant, cela fait, il fit prendre la croix et la fit placer près de cette fenêtre. Puis il sortit du côté nord et donna la bénédiction à tout le peuple et l'absolution de ses péchés, sous condition d'aller dire, en l'église de la Major, un *pater noster* et un *ave maria*, ce qui fut fait. On estime généralement qu'il y passa dix mille personnes. La bénédiction donnée, le Roi sortit de la chapelle en compagnie des princes de sang royal tels que Monsieur de Vendôme, Monsieur de Saint-Paul, Monsieur le Grand Maître et, pour abréger, de tous les autres membres de la famille royale, chacun arborant l'ordre. Le Roi portait une robe de satin blanc toute découpée et très ornée d'orfèvrerie. Il avait fait proclamer dans toute la Provence, le Dauphiné et le Languedoc que quiconque serait atteint

[256]

d'une maladie qu'on appelle les écrouelles, vint ce jour-là, afin qu'avec l'aide de Dieu, il fit son devoir de le guérir comme en ont coutume les rois de France. En entendant cette proclamation, plus de cinq cents personnes, tant riches que pauvres, petits enfants aussi bien que grandes personnes, se rassemblèrent. On les fit tous agenouiller le long de la galerie qui, du côté nord, allait depuis la maison du notaire Sicolle jusqu'à celle de Villages et, à partir de cette dernière, ils allaient jusqu'à la maison des héritiers de Maître Grand Jean, le barbier. Le Roi, voyant la multitude, se disposa à faire son devoir et *quæ vidimus testamur*⁴⁷ car j'étais dans la maison d'un nommé Antoine Gombert, et j'ai vu le Roi aller et venir en traçant le signe de la croix sur les malades. Après l'avoir fait sur chacun d'eux, il les touchait tous en croix, c'est-à-dire que, de la main droite, il prenait d'abord le menton, puis le cou, de sorte qu'ils recevaient deux fois la Croix. Pour remplir ce ministère, il avait la tête nue et, quand il avait touché les malades, Monseigneur de Lisieux⁴⁸, l'aumônier, passait après lui et donnait à chacun plus ou moins d'argent. Cela fait, chacun rentra chez soi. Le Roi s'en alla à son logis, et je vous assure qu'à midi il n'avait pas encore ni mangé, ni bu ; car cet office requiert le jeûne. Le Roi avait en outre jeûné la veille. Il est vrai que c'était la veille de Toussaint où l'on a aussi coutume d'agir ainsi.

Il est à noter que ce jour-là, la grande salle, c'est-à-dire la chapelle du Pape qui longe la place Neuve vers Vassal et Villages, là où l'on avait dit la messe, resta grande ouverte, de telle sorte qu'entraît qui voulait et on allait baiser les reliques que le Pape avait apportées de Rome. J'y suis allé pour baiser les reliques et voir la tapisserie⁴⁹ que le Roi y avait fait placer et je vous assure que, pour chaque laize, il lui en a coûté douze pièces de six. Je crois que cette tapisserie est la plus riche et la mieux faite qu'on ait jamais vue. Elle était tissée d'or, d'argent et de fine soie aux couleurs délicates avec des personnages si bien tissés qu'ils paraissaient vivants ; tout le monde les regardait comme des merveilles, tant ils étaient beaux et

[257]

somptueux, et l'on ne pouvait se rassasier de les voir.

Le mardi 4 novembre, le Roi, avec tous les seigneurs, s'en alla banqueter à la bastide de Monsieur le Maître, où il demeura tout le jour. Le soir, il revint souper et dormir en ville.

Le samedi 8 novembre, le Pape nomma quatre cardinaux dont Monseigneur de Lisieux, premier aumônier du Roi. Le second fut Monsieur de Paris⁵⁰, le troisième le frère du duc d'Albany qui portait l'habit de Saint-Benoît⁵¹ et le quatrième le neveu de Monsieur le Maître de la maison de Montmorency⁵². Tout cela se fit dans cette chapelle de la place Neuve où s'était déroulée la cérémonie que j'ai déjà décrite.

Le mercredi 12 novembre, le Pape s'embarqua sur la galère de Monsieur le Grand Maître sur laquelle il était venu, et il partit le matin entre 7 et 8 heures. Il alla dîner aux îles et toutes les autres galères le suivirent pour lui faire escorte. Elles étaient dix-neuf, plus quatre des Hospitaliers ce qui fait vingt-trois, avec trois brigantins et une fuste. Plusieurs cardinaux accompagnèrent le Pape, tels celui de Médicis, de Saint-Séverin, le cardinal Pisani⁵³, le cardinal Cornelli, un Vénitien, le cardinal Salviati, le cardinal de Trivulce et le cardinal de Sainte-Croix.

La même année et à la même époque, on mit à l'eau deux galères, une du baron, l'autre de Monsieur de Villiers. Celle du baron fut construite à l'arsenal neuf, celle de Villiers à l'arsenal vieux, et sachez que le Roi assista au lancement de l'une et de l'autre⁵⁴.

Ce jour-là, partirent le cardinal de Bourbon, son frère le duc de Vendôme, Madame sa femme, les demoiselles, et toute sa grande suite. Tous s'en vont par la route de Lyon. Dieu les conduise !

Le jeudi 13 novembre partirent Madame la duchesse d'Urbin et les deux filles du Roi, accompagnées comme il convient à de telles dames.

Ce jour-là, Monsieur le Grand-Maître partit avec une belle compagnie pour aller tenir les États à Pont-Saint-Esprit⁵⁵.

Le vendredi 14 novembre 1533, le matin entre 7 et 8

[258]

heures, le Roi partit avec toute son imposante suite. À ce que l'on dit, il s'en va à Salon⁵⁶. Le même jour, et à la même heure, partit le marquis de Saluces qui avait habité sept semaines chez moi.

Le samedi 15 novembre mourut le comte de Genève, frère du duc de Savoie, duc de Nemours par sa femme, héritière du duché⁵⁷. Il était venu aux noces de la duchesse d'Urbin pour accompagner le Roi et il mourut dans la maison du chanoine Bruni à la Major où il était logé. On l'ensevelit à la Major, Dieu lui fasse miséricorde !

Il est à noter que plusieurs évêques et gentilshommes aussi bien de ceux qui étaient venus avec le Pape que de ceux qui accompagnaient le Roi moururent à Marseille, non de la peste, mais de certaines fièvres qui y circulaient. Une grande dame en mourut dans la maison du Roi et fut ensevelie aux Prêcheurs. On lui rendit de grands honneurs. Elle s'appelait Madame d'Entrevennes et c'était la fille de Monsieur le Grand Maître dit Du Boissy⁵⁸. Dieu lui fasse miséricorde !

Le lundi 24 novembre, veille de Sainte Catherine, la Reine partit avec toute sa maison. Elle allait sur une litière entre deux haquenées, triomphalement accompagnée de dames et de demoiselles qui [allaient] soit en carrosse, soit à cheval sur des haquenées. On dit qu'elle va dormir à Bouc⁵⁹ et que, le lendemain, jour de Sainte Catherine, elle fera son entrée dans la ville d'Aix. Comme plusieurs pourraient s'étonner qu'elle ait tant tardé à partir après le Roi, sachez qu'elle fut malade et d'une telle sorte qu'on attendait plutôt la mort que la vie, mais telle fut la volonté de Dieu que, moyennant de bons remèdes et des traitements, et aussi parce que ce n'était point son heure, elle eut *alia dilazione*⁶⁰.

[259]

Le vendredi 5 décembre 1533, arrivèrent nos galères qui avaient transporté le Pape, comme vous l'avez appris ci-dessus et, lorsque, à leur arrivée, on leur demanda comment il avait supporté le voyage, ils répondirent qu'il l'avait bien supporté et qu'ils l'avaient débarqué avec ses cardinaux à La Spezia⁶¹. Lors de son départ, le Pape avait donné sa bénédiction à toute l'escadre et, en outre, il avait offert quatre diamants de grande valeur, un au comte Claude, sénéchal de Provence et amiral de la mer, un autre au baron de Saint-Blancard, le troisième au capitaine Christophe dit Monsieur le Maître qui avait la charge des galères et le dernier au capitaine Magalon, frère du baron de Saint-Blancard. Ceci fait, il prit la route de Rome. Dieu le conduise ! Les quatre galères qui appartenaient aux Hospitaliers s'en allèrent à Malte.

Le mardi 9 décembre, on commença à détruire le palais du Pape qu'on avait construit à la place Neuve comme vous l'avez appris ci-dessous. C'est Monsieur le Maître Christophe qui le fit abattre avec mon beau-frère Jean Cépède. Ils firent porter tout le bois au jardin du Roi ainsi que toute les pierres, les tuiles et plus généralement tous les décombres. Avec les pierres, ils firent bâtir la voûte du carillon et l'on fit un hangar bien fermé où l'on mit toute cette boiserie.

¹ John Stuart, duc d'Albany. Le 19 juillet précédent, le roi avait ordonné de lui faire payer 4000 l.t. pour les dépenses nécessaires à la conduite des galères envoyées au-devant du pape. Marichal, Paul (éd.), *Catalogue des actes de François I^{er}*, Paris, Imprimerie nationale, 1887-1908, 10 vol., t. II, n° 6092. Le duc d'Albanie amena avec lui 80 lances garnies.

² Le 31 juillet François I^{er} avait conféré à Montmorency le commandement des galères et de l'armée de mer du Levant pendant l'entrevue du Roi et du Pape. *Catalogue*, T. VIII, n° 32659. À ce paragraphe commence la traduction française du texte de l'*Histoire journalière* donnée par le [Alfred, pas P.] P. Hamy : *Entrevue de François I^{er} avec Clément VII, à Marseille, 1533*, Paris, Champion, 1900, 24 p.

³ De ces 18 galères, 5 étaient à Montmorency, 6 sous les ordres du baron de St-Blancard (2 lui appartenaient, les 4 autres appartenant au roi), 3 sous les ordres de Magdalon d'Ornezan (une à lui, deux au roi), deux sous les ordres du capitaine Janas (une à lui, une au roi), une à Christophe de Lubiano, une à Bernard d'Ornezan. Ces galères étaient montées par 1200 hommes, *Catalogue*, t. II, n° 6124, 6246.

⁴ Le roi arriva en Avignon le 29 août et n'en partit que vers le milieu de septembre.

⁵ « Quasi tos los gentilshommes de Provenso, los principals et ieu ossi li aneri per far la banvengudo al rey, que mi fes bon accuilh et lo dimecres 27 lo rey anet fins à Aigos-Mortos et li aneron belcop de monde ambe el et que vos prometi foron ben banhas » (presque tous les gentilshommes de Provence, les principaux et moi aussi allâmes souhaiter la bienvenue au roi qui me fit bon accueil et, le mercredi 27, le roi alla jusqu'à Aigues-Mortes. Beaucoup de monde l'accompagna et je vous assure que les gens furent bien mouillés).

⁶ Dans l'itinéraire de François I^{er} tel qu'il a été dressé d'après le *Catalogue des actes* (t. VIII, p. 483), il y a entre le 11 septembre (Avignon) et le 15 (Arles) un intervalle de trois jours, pendant lesquels on pourrait placer ce crochet sur Aigues-Mortes.

⁷ Coron, dans le sud de la Messénie, avait été dégagée le 2 août, par les forces combinées de Doria et de Bernard Salviati, commandant des galères pontificales.

⁸ La place du nom a été laissée en blanc. Le troisième consul s'appelait Marcellin Fantin.

⁹ Madeleine de Savoie, fille du Bâtard de Savoie, que Montmorency avait épousée le 10 janvier 1527.

¹⁰ Il s'agit sans doute de Diane de Poitiers, veuve (depuis 1531) de Louis de Brézé, grand sénéchal et gouverneur de Normandie.

¹¹ Blanc d'une ligne dans le manuscrit.

¹² Jean Hannart, vicomte de Lombecke et baron de Liedekerke, ambassadeur de Charles-Quint en France depuis le début de 1532 jusqu'à la rupture des relations diplomatiques (juin 1536).

¹³ Marino Giustiniano. Voir Baschet, *La diplomatie vénitienne*, p. 394, et sa relation dans les *Relations des ambassadeurs vénitiens*, t. 1.

¹⁴ Alberto Sacrato ; voir le récit qu'il a écrit de l'entrevue de Marseille dans Fontana, *Renata di Francia*, t. 1, p. 170-176-181.

¹⁵ À cause du grand nombre de commendes. À l'origine on donnait le nom de « commende à la provision d'un bénéfice qu'on donnait à un séculier pour en jouir en attendant qu'on en eût pourvu un titulaire, mais à partir du VIII^e siècle, rois et princes prirent l'habitude de donner des abbayes en commende perpétuelle à des seigneurs laïques qui, sous le nom d'abbés commendataires, jouissaient des revenus de l'abbaye sous condition d'acquitter les charges du monastère en abandonnant le soin du spirituel à un sous-supérieur qui portait le nom de « prieur claustral ». L'Église eut à soutenir de longues luttes contre le pouvoir

temporel au sujet des abbayes en commende qu'elle condamnait. En France, ces contestations cessèrent peu à peu, à partir de 1516 et du Concordat entre le pape Léon X et François I^{er} (L.G.).

¹⁶ C'est pour nos péchés que ces malheurs arrivent.

¹⁷ Françoise d'Alençon que Charles de Bourbon avait épousée le 18 mai 1513.

¹⁸ « Caros branlans », littéralement : « chariots branlants ». En fait, il s'agit de carrosses. Ceux-ci n'ayant point de ressorts, la caisse, suspendue par des lames, balançait (branla) à chaque cahot (Jean Bouis).

¹⁹ François I^{er} séjourna à Lyon des environs du 25 juin au milieu de juillet ; il était au Puy les 17-19 juillet ; à Toulouse, dans la première semaine d'août ; à Nîmes, du 27 au 29 août. Voir A. Bardon, *Ce que coûta l'entrée de François I^{er} à Nîmes*, 1533, Nîmes, 1894, in 8°.

²⁰ Sur un pont de bateaux, *Catalogue des Actes*, t. II, n° 6189, 6257. Cependant il semble que le roi, la reine et leurs enfants aient descendu le Rhône en bateau d'Avignon à Arles. *Catalogue des Actes*, t. II, n° 6248, 6253.

²¹ François I^{er} était aux Martigues le 21 septembre.

²² Marignane, canton des Martigues, arr. d'Aix (Bouches-du-Rhône).

²³ François I^{er} était à Gardanne les 2 et 3 octobre.

²⁴ La copie de Méjanès interpole après Marss^a : « et aqui li feri uno secundo fes la reveransi et mi fet assas bono chiero » (et là, je lui fis une seconde révérence et il me fit un assez bon accueil).

²⁵ Sapine = barque non pontée à font plat, employée surtout pour la navigation fluviale (Lucien Gaillard).

²⁶ Gabriel de Gramont, qui avait été envoyé comme ambassadeur à Rome, à plusieurs reprises, et en dernier lieu avec le cardinal de Tournon.

²⁷ « Les palissades » : Louis XII fut le premier qui ordonna de border d'un quai le côté méridional du port. Sa lettre est datée du 11 avril 1511 et les travaux, aussitôt entrepris, furent terminés l'année suivante. Ce quai n'était que de « quatre pans », il séparait le bassin des remparts et il y avait de distance en distance de ce quai si étroit des palissades, c'est-à-dire de petites places en saillie sur le bassin pour faciliter l'embarquement et le débarquement des marchandises (Lucien Gaillard). Ruffi, *Histoire de Marseille*, t. 1, p. 307. A. Fabre, *Les rues de Marseille*, t. 1, p. 47.

²⁸ Cubiculaire : chambellan du Pape. Massiers : soldats armés d'une masse d'argent qui précèdent le souverain pontife (Lucien Gaillard).

²⁹ Madeleine Lartissuti se distingua au siège de 1536 car elle paya de ses deniers les équipages des galères et leur fournit tout ce dont ils avaient besoin, boulets, canons, bannières et jusqu'aux savates de la chiourme. Le siège fini, généreuse jusqu'au sacrifice, elle ne voulut pas être remboursée de ses avances (Lucien Gaillard).

³⁰ L'église Saint-Jacques, entre la rue Draperie inférieure (Coutellerie) et la rue Droite (Grand-Rue). Aujourd'hui une impasse St-Jaume donne sur la rue Coutellerie. Ici ce nom désigne la première école communale de Marseille. Installée au début du XV^e siècle, cette école dirigé par un « magister scholarum doctissimus » que l'on appelait communément « rector gubernator de la grant escola de grammatica ». Deux bacheliers lui étaient adjoints.

L'enseignement, gratuit pour les Marseillais, comprenait grammaire, poésie et art oratoire. Cf. Bouyala d'Arnaud, *Evocation du vieux Marseille*, p. 148 (Lucien Gaillard).

³¹ La rue du Change, c'est-à-dire la Rue de la Loge que l'on appelait aussi Rue de la Draperie et rue de l'Épicerie, car elle était la plus commerçante et la plus riche de la ville.

Les changeurs devaient être citoyens de Marseille et jurer sur l'Évangile d'inscrire dans leurs cartulaires toutes leurs opérations. Ils ne pouvaient s'absenter de Marseille au préjudice de leurs créanciers et devaient fournir un cautionnement de trois cents marcs d'argent. S'ils violaient leur serment, ils étaient frappés d'une amende arbitraire et déclarés infâmes à perpétuité (Statuts de la ville de Marseille, livre I, chap. XXXVII). Défense leur était faite « de moneda non trabucunda » (de rogner la monnaie). Arch. Mun., Ordonnance en provençal, 1331-1332). Cf. A. Fabre, [*Les rues de Marseille*], tome II, p. 333 (Lucien Gaillard).

³² La copie de Méjanès interpole et abrège à son habitude : « pars de Franso, des chivaliers de son ordre, et de tos nos altres gentilshomes de la villo et de Provenso et de la cort, et d'altro part, en ladicto entrado y avias tos los cardinalx. En la dicto entrado lo rey venia entre dos cardinals, et y eron sos dos enfans, so es Orleans et Angolemo et après lo rey et sos enfans tos los senhors et ambe aquello companhia », etc... (pairs de France, des chevaliers de son ordre et de nous autres, tous les gentilshommes de la ville, de Provence et de la Cour, et d'autre part tous les cardinaux. Pour cette entrée le roi s'avancait entre deux cardinaux avec ses enfants, c'est-à-dire les ducs d'Orléans et d'Angoulême, et, à leur suite, tous les seigneurs et, avec cette suite, etc...).

³³ François de Clèves, comte de Nevers, fils de Charles de Clèves et de Marie d'Albret, né en 1516. Voir Fleury-Vindry, [*Dictionnaire de l'état-major français au XVI^e siècle*], p. 150-151.

³⁴ Antonio Sanseverino, cardinal depuis le 21 novembre 1527.

³⁵ Lorenzo Pucci, cardinal du titre des *Santi quattro coronati* (septembre 1513).

³⁶ Francesco Guignones, général des Franciscains, cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem (décembre 1527).

³⁷ Jean Salviati, fils de Jacques Salviati et de Lucrece de Médicis, né en 1490, cardinal en 1517, légat du pape en France de juin 1527 jusqu'en août 1529.

³⁸ Alias Francesco Cornaro, vénitien, cardinal (décembre 1527).

³⁹ Niccolo Ridolfi, évêque de Vicence, cardinal (1517), partisan de la France, mort en 1550.

⁴⁰ Les capitaines de la ville étaient Jean Blancard, Reinaudo Vento, Vivaut Boniface et Reinaudo Granjan.

⁴¹ La copie de Méjanès interpole : « et tos nos altres gentilshommes de la villo et de Provenso » (et tous les autres gentilshommes de la ville et de Provence).

⁴² Françoise de Longivy, que Chabot de Brion avait épousée en 1527.

⁴³ Pers : couleur intermédiaire entre le bleu et le vert (Lucien Gaillard).

⁴⁴ Hoqueton : casaque brodée des archers du Grand-Prévôt (Lucien Gaillard).

⁴⁵ François d'Orléans, marquis de Rothelin. Voir Fleury Vindry, *Dictionnaire*, p. 378.

⁴⁶ Catherine de Médicis, fille de Laurent de Médicis, duc d'Urbin, et de Madeleine de la Tour d'Auvergne, comtesse de Boulogne, née à Florence en 1519. Voir A. de Reumont-Baschel [Baschet, traducteur de l'ouvrage d'A. de Reumont], *La Jeunesse de Catherine de Médicis*,

1886, in 8° ; H. de la Ferrière et B. de Puchesse, *Les lettres de Catherine de Médicis*, 10 vol. in 4° (collection des documents inédits).

⁴⁷ J'atteste ce que j'ai vu.

⁴⁸ Jean le Veneur, évêque de Lisieux (1512), aumônier du roi (1526).

⁴⁹ Une de ces tapisseries représentait la « Cène ». *Catalogue des Actes*, t. II, n° 6526.

⁵⁰ Inexact. L'évêque de Paris était Jean du Bellay, qui ne revêtit le chapeau de cardinal qu'en mai 1535. Il s'agit de Claude de Longivy, né en 1481, évêque de Langres (1530).

⁵¹ Philippe de Seyssel-la-Chambre, évêque de Belley. Il était fils de Louis de Seyssel-la-Chambre et d'Anne de la Tour d'Auvergne, veuve d'Alexandre Stuart, duc d'Albany.

⁵² Odet de Coligny, né en 1517, fils de Gaspard de Coligny, sieur de Châtillon, et de Louise de Montmorency, la sœur du Grand-Maître.

⁵³ Francesco Pisani, cardinal en 1517.

⁵⁴ Sur la construction de nouvelles galères voir *Catalogue des Actes*, t. II, n° 6190, 6448, 6891.

⁵⁵ Pont-Saint-Esprit, canton de l'arr. d'Uzès (Gard). Les États de Languedoc s'y tinrent du 13 au 18 novembre. Voir Decrue [Francis Decrue de Stoutz], [Anne de Montmorency], p. 214-215.

⁵⁶ La copie de Méjanès ajoute : « et aнерian belcop de gentilshomes, tant de Provenso que de la villo l'accompanhar fins aldich Sallon » (et beaucoup de gentilshommes tant de Provence que de la ville allèrent l'accompagner jusqu'à Salon), mais supprime la mention relative au départ du marquis de Saluces.

⁵⁷ Philippe de Savoie avait reçu le 22 décembre 1528 le duché de Nemours, en garantie des 60.000 livres promises par le roi à l'occasion de son mariage avec Charlotte d'Orléans. Sur les funérailles du duc de Nemours, dont le corps fut transporté en Savoie, voir *Catalogue des Actes*, t. II, n° 6511, 6515.

⁵⁸ Hélène de Boisy, femme de François de Clermont, sr de Trèves, dame d'honneur de la reine Éléonore (1532-1533). La fille de chambre de Mesdames (les filles de François I^{er}), Mlle de Scepeaux, fut également malade à Marseille. *Catalogue des Actes*, t. II, n° 6514.

⁵⁹ Aujourd'hui Bouc-Bel-Air.

⁶⁰ Un nouveau sursis.

⁶¹ La Spezia. Voir une lettre de Renzo, datée de la Spezia, 30 novembre (1533). B.N. Dupuy, 486 ; 676.